



COMMUNE DE ROZIER EN DONZY
Département de la Loire
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 15 février 2024

Membres : - afférents au Conseil : 15 - en exercice : 14 - présents : 14 - votants : 14 Convocation en date du : 10 février 2024 Affichée le : 10 février 2024	Le quinze février deux Mil vingt-quatre à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune s'est réuni en son lieu habituel de ses séances, sous la présidence de son Maire : Monsieur Didier BERNE. Présents : BABEL Anne, BERNE Didier, BERNONVILLE Yves, BONNEFOND Vincent, DESLOIR Bernard, DUTEL Peggy, FORISSIER Johan, FOUGERE Gilbert, GAY Arlette, RIVOLLIER Nicole, RODAMEL Karine, SERVY Sylvain, TISSEUR Fabienne Absents excusés : Secrétaire de séance élu : SERVY Sylvain
N° 2024D109	REQUALIFICATION DE LA RUE QUINTAINE/ST ROCH/ GESTION DES EAUX PLUVIALES URBAINES - DEMANDE DE FONDS DE CONCOURS

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L.1111-10 et L.5214-16-V,

Vu le règlement d'attribution et de versement de fonds de concours exceptionnels pour les exercices 2023 et 2024, approuvé par délibération du bureau communautaire de la communauté de communes Forez-Est le 4 janvier 2023,

Vu la délibération du conseil communautaire en date du 25 janvier 2023, approuvant la création de ce fonds de concours et l'enveloppe financière qui lui sera dédiée sur les exercices 2023 et 2024,

Vu le projet de territoire de la communauté de communes Forez-Est adopté par délibération du conseil communautaire en date du 19 février 2019,

Vu le projet communal de requalification de la Rue Quintaine/St Roch – Gestion des eaux pluviales urbaines,

Considérant que ce projet s'inscrit notamment dans l'objectif n°4.2 : Organiser les modalités de gestion du cycle de l'eau du projet de territoire de la communauté de communes Forez-Est,

Considérant à ce titre la possibilité pour la commune de bénéficier, pour le financement de ce projet, du versement d'un fonds de concours intercommunal,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

APPROUVE le projet de requalification de la Rue Quintaine/St Roch – Gestion des eaux pluviales urbaines,

SOLLICITE de la communauté de communes Forez-Est l'attribution d'un fonds de concours de 58.640 € pour le financement de sa réalisation,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à l'instruction de ce dossier.

Le Secrétaire de Séance
Sylvain SERVY

ROZIER EN DONZY, le 19/02/2024
Signé : le Maire, Didier BERNE

